LE JOURNAL DU PARC

Parc Naturel des Hauts-Pays

Carte d'identité du Parc Naturel des Hauts-Pays

Communes concernées : Quiévrain, Honnelles, Dour, Colfontaine, Frameries et Quévy.

Etendue : territoire rural de 15.700 hectares.

Missions d'un parc naturel : agir au niveau de la protection de la nature et de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la sensibilisation et de l'éducation, ainsi qu'au niveau du développement rural et économique de sa région.

Equipe du Parc Naturel des Hauts-Pays :
Composée de quatre employés et active depuis 2002.

Bureaux du Parc naturel : rue des Jonquilles, 24 à 7387-Honnelles (Tél. : 065/46.09.38).

N° 18

TABLE DES MATIERES

EDITORIAL page 2 | TOURISME page 2 et 3 | SPORT page 3 |
PUBLICITES page 4 | NATURE pages 5 et 6 | AMENAGEMENT DU TERRITOIRE page 6 |
PEDAGOGIE page 7 | SENSIBILISATION page 8 | NOS COORDONNEES page 8

Editorial

Chère lectrice, Cher lecteur,

Si vous aimez la nature, le journal que vous tenez entre les mains est un bel outil pour communier avec elle, apprendre à la connaître, l'apprécier, la respecter et la protéger.

Si vous êtes enseignante ou enseignant, vous êtes au bon endroit pour trouver les ressources éducatives prêtes à être utilisées en classe et présentant des corrélations claires avec les programmes scolaires en vigueur.

Si pour vous « protéger n'est pas interdire », alors vous découvrirez à travers ces pages que notre Parc Naturel n'est pas une terre sans hommes, mais une terre où l'homme explore, de toute sa sensibilité et de toute son intelligence, son rapport avec la nature.

Et lorsque vous refermerez ce 18ème numéro, vous aurez compris que le Parc Naturel des Hauts-Pays est non seulement un refuge pour la faune et la flore mais aussi un endroit où il fait bon d'errer et de s'émerveiller à la recherche de nos racines...

Bonne lecture.

Bernard PAGET
Président du PNHP

Tourisme

Les promenades de la région du Parc Naturel des Hauts-Pays

Vous le savez probablement déjà, notre le Parc Naturel propose de nombreux circuits de promenades balisés. Afin de les mettre en valeur et d'assurer aux promeneurs l'expérience la plus agréable possible, nous avons mis au point quelques outils que nous vous présentons ci-dessous :

La carte IGN des balades en Hauts-Pays

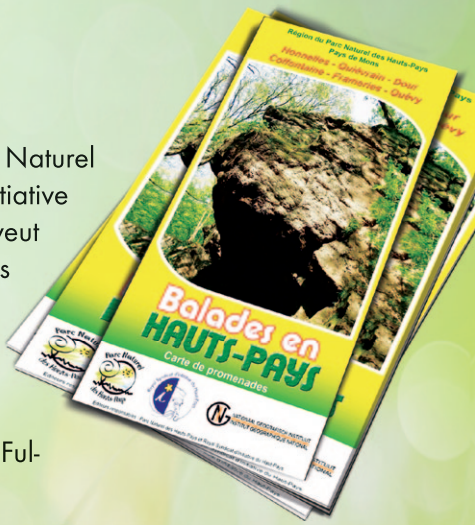

Une carte IGN reprenant de nombreuses promenades balisées dans la région du Parc Naturel des Hauts-Pays a vu le jour. Réalisée en collaboration avec le Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays et l'Institut Géographique National, cette carte à l'échelle 1:25.000 se veut précise et offre 18 parcours de promenades ainsi qu'un parcours VTT. En tout, près de 250 km de circuits attendent les promeneurs. Les tracés du Ravel et des GR 129, 129J et 412 sont également renseignés, offrant approximativement 150 kilomètres de marche supplémentaires. Cette carte qui rencontre d'ores et déjà un très grand succès est disponible à la Maison du Parc (24 rue des Jonquilles - 7387 Onnezies – Tél. : 065/46.09.38) ainsi qu'au Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays (7 Place Fulgence Masson - 7387 Montignies-sur-Roc - Tél. : 065/63.17.37) au prix de 5€.

Des panneaux touristiques au départ des promenades

Dans la dernière édition du Journal du Parc, nous vous parlions de notre projet d'installer des panneaux touristiques au départ des promenades balisées par le Parc Naturel. Ce projet est aujourd'hui devenu réalité. En parcourant le Parc Naturel, vous serez sûrement amenés à les croiser. Ils mettent en valeur plusieurs promenades locales, reprennent leur carte, leur descriptif et quelques informations utiles. Voilà de quoi assurer aux promeneurs un accès plus aisé à ces balades.

Vous souhaitez baliser une activité temporaire ?

Voici quelques informations pratiques :

Mettre en place un balisage temporaire dans le cadre de l'organisation d'une activité telle qu'une course, une activité culturelle ou récréative ne s'improvise pas. En effet, suivant le lieu où les balises seront placées, une réglementation est en vigueur. Afin de vous aider dans l'organisation de votre événement, voici quelques conseils :

Pour le balisage en domaine public : se renseigner sur l'autorité publique à laquelle appartient la route, le chemin ou le sentier concerné.

- Si le propriétaire est la Commune :
  - Adresser une demande écrite au collège communal et/ou au service de l'urbanisme concerné(s) au moins un mois avant l'évènement.
- Si la demande concerne un RAVeL ou une route dépendant de la Région Wallonne :
  - Introduire une demande d'occupation temporaire du domaine public auprès de l'Administration Communale concernée.
  - ET adresser une demande écrite au Ministère de l'Equipement et des Transports (MET) au moins 30 jours avant l'événement.

  Adresse : SPW - Direction Générale des Autoroutes et des routes
  Rue des Joncquois 118 - 7000 Mons - Tél. : 065/35 95 11
- Si la demande concerne une zone boisée ou autre dépendant de la Région Wallonne (Département de la Nature et des Forêts) :
  - Adresser une demande écrite (au moins 40 jours avant l'évènement) à l'adresse suivante :

  SPW - Département de la Nature et des Forêts - Direction de la Nature
  Rue Achille Legrand 16 - 7000 Mons - Tél. : 065/32 82 41

La demande devra comprendre l'objet de l'événement (description), la date et l'horaire de celui-ci, les coordonnées des organisateurs, le type de balisage que vous comptez mettre placer et un plan clair et précis localisant le balisage prévu ainsi que le tracé de votre parcours. Rappelons que le balisage à l'aide de peinture est interdit.

Pour le balisage en domaine privé : se renseigner sur le/les propriétaires privé(s) concerné(s) et lui/leur demander son/leur accord.

Une fois ces autorisations obtenues, vous pourrez baliser correctement votre activité.

Important : une fois votre activité terminée, n'oubliez pas d'enlever votre balisage temporaire.
Veillons à la propreté de notre région !

Sport

Bilan positif pour la Ronde des Parcs Naturels

Cette année, le Parc Naturel des Hauts-Pays a tenu la 5ème édition de la Ronde des Parcs Naturels, course à pied transfrontalière (10 km) organisée en collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Près de 300 joggeurs ont participé à cette activité sportive.

Via ce Journal du Parc, nous remercions vivement toutes les personnes ayant permis la bonne réussite de cet évènement annuel avec un clin d'œil particulier au Challenge Allures Libres en Haut-Pays, au Défi13, au Chti Challenge, à la Mairie de Gussignies, à l'Association des Hauts-Pays, à Dour Sports, à la Boutique Valenciennes et au passe-partout

Vous trouverez également en page suivante, la présentation de tous nos sponsors nous ayant soutenus lors de cette nouvelle édition de la Ronde des Parcs Naturels.

A cette occasion, nous leur témoignons, à nouveau, toute notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères.

s.c. DELATTRE

La nature le plus longtemps possible

Vente de concepts en bois

Des produits de qualité durable (sapin rouge du nord autoclavé), stylés et faciles à monter !

- *Abris de jardin, boxes*
- *Garages, carports*
- *Pergolas, tonnelles*
- *Jeux , mobilier*
- *Terrasses, jardinières*
- *Ossatures piscine*
- *Clôtures, portails*
- *Kits divers ...*

PROMOS SPÉCIAL ÉTÉ !!!

Abris de jardin et carports : jusqu'à -20% !!!

Boxes et garages : jusqu'à -18% !!!

Terrasses, mobilier, jeux, clôtures, etc. jusqu'à -15% !!!

Rue du Raimbaix, 16 - 7387 Angre-Honnelles
www.scdelattre.be - 0479/63.87.29
e-mail : sc.delattre@hotmail.com

La Grange au Corps

Centre de bien-être

Piscine - Hammam - Sauna - Jacuzzi / 100 m² pour 2 à 4 personnes

KÔAN LODGE

l'étape zen

Le repas - La nuit - Le petit/déj. - La balnéo / 90 m² pour 2 personnes

TEÏEN LODGE

L'étape Zen

Le repas - La nuit - Le petit/déj. - La balnéo / Chalet pour 2 personnes

Diffusion Exclusive sarl
Arina et Jean Platteau
7, la place 59570 Gussignies
Tél : 03 27 66 99 59 (00 333 27 66 99 59 de Belgique)

e-mail : dif.exclusive@gmail.com

Site internet : www.diffusion-exclusive.com

Réservations et annulations uniquement par téléphone !
Fermé le mercredi.

L'Art de Vivre

SPRL PATIEZ-DUBUISSON

Nouveau! DRINK
Toutes boissons
Bières artisanales · Paniers garnis
Coffrets-cadeaux · Etc...

Nouveau! MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Côté Jardin
Plants de pommes de terre, fleurs et plantes à repiquer, échalotes, oignons, semences, terreau, écorces

Chauffage & sanitaire
Foyer à pellets, bois, charbon
Vente de charbon
Pellets, bois, gaz
Electroménager et cadeaux

A l'achat d'un foyer, 750 KG DE PELLETS OFFERTS

Livraisons gratuites à domicile

rue de l'Abreuvoir 3 ~ ONNEZIES ~ tél. 065/75 92 50
www.lartdevivre.be

BRASSERIE DE BLAUGIES

Tel & Fax + 32 (0)65 65 03 60
Email info@brasseriedeblaugies.com
Web www.brasseriedeblaugies.com
Rue de la frontière, 435
7370 BLAUGIES (Dour)

BIERES :
La Moneuse
Bière Darbyste
Saison d'Epeautre
Moneuse Spéciale Noël

TAVERNE DE LA BRASSERIE
RESTAURANT " LE FOURQUET "

Spécialités de grillades en salle, plats cuisinés avec les produits frais du terroir en fonction des saisons.
Rue de la Frontière, 438
7370 BLAUGIES (Dour)
Tél : + 32 (0)65 69 00 79
E-mail : info@brasseriedeblaugies.com
Site : www.brasseriedeblaugies.com

Fermé le lundi et mardi sauf jours fériés

www.naturelle-fleurs.be

Aurélie Vilain
Artisan fleuriste

Natur'elle

5 ans déjà qu' Aurélie vous reçoit, vous conseille, vous surprend par ses créations florales.

Originalité, modernité et qualité du travail bien fait sont ses maîtres mots.

Tél.: +32 (0)65/75 90 06

Rue Joncrelle, 10 - Roisin

Dossier Nature

Abeilles domestiques - Photo Hervé Stiévenart

L'abeille et les insectes pollinisateurs

L'abeille la plus connue est sans doute l'abeille domestique. Elle fait partie des insectes sociaux et vit en colonie de 50 à 70 000 individus.

Une colonie est composée :

- d'une reine, qui vit 4 à 5 ans. C'est elle qui « dirige » et qui pond les œufs ;
- d'ouvrières, qui font le plus gros du travail dans la ruche : nettoyeuses, nourrices, gardiennes, butineuses,...
- Et de faux bourdons, présents au printemps et en été pour la fécondation des nouvelles reines.

Les abeilles domestiques sont très appréciées, notamment pour le miel qu'elles fournissent, et leur rôle majeur, la pollinisation, nous est indispensable.

N'oublions pas ce qu'Albert Einstein disait à ce sujet : « Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre » !

Expliquons en quelques mots, l'importance de la pollinisation :

Un grand nombre d'insectes pollinisateurs, dont l'abeille, se nourrissent de pollen et de nectar et pour cela, ils passent de fleur en fleur et permettent la pollinisation qui donnera par la suite, fruits et légumes. Ils contribuent ainsi à la reproduction et à l'évolution de plus de 80% des végétaux de la planète. Sans eux, beaucoup de fruits et de légumes que nous consommons ne feraient plus partie de notre alimentation. Il est donc primordial d'y être très attentif !

Malheureusement, les insectes pollinisateurs ont tendance à être de moins en moins nombreux et de plus en plus vulnérables aux dangers qui les touchent : maladies, utilisation des pesticides, raréfaction des fleurs, développement des monocultures,...

Il est donc temps de d'agir en leur faveur et chacun d'entre nous peut y contribuer à sa petite échelle. Comment faire ? En semant et en plantant différentes variétés de fleurs et d'arbres. Cela leur sera d'une grande utilité. De plus, nos jardins n'en seront que plus colorés et embellis. Enfin, n'oublions pas d'éviter les pesticides et préférons les solutions alternatives et plus écologiques !

Le rucher didactique du Parc Naturel

L'apiculture est également une activité développée par l'équipe du Parc Naturel.
Un rucher didactique accueille le public en saison pour des visites explicatives avec ouvertures de ruches. Ces visites sont gratuites et ouvertes à tous.

Ce rucher didactique est situé le long de la chaussée Brunehault à Montignies-sur-roc et permet une approche des ruches en toute sécurité (présence d'un couloir de protection destiné à l'accueil des visiteurs).
Les jours et heures des visites peuvent être consultés sur le site www.pnhp.be ou via un panneau placé au pied du site.

Notons également que la région des Hauts-Pays compte une section apicole particulièrement active. Son but étant de dynamiser l'activité apicole dans la région, de créer des contacts entre apiculteurs et d'échanger sur des thématiques liées à cette passion. Son site internet est http://sectionapicoledeshauts-pays.blogspot.com

Dossier Nature

Connaissez-vous le plan MAYA ?

Conscient du rôle majeur joué par les insectes pollinisateurs, la Wallonie a mis en place un plan en vue de protéger cette biodiversité.
Les spécialistes sont unanimes. Pour maintenir l'activité apicole en Wallonie, l'action doit porter sur plusieurs voies :

- les ressources alimentaires (nectar et pollen) ;
- les pratiques apicoles ;
- la recherche scientifique.

Le plan MAYA se décline donc en 5 actions concrètes :

1. Accroître les ressources alimentaires des abeilles ;
2. Soutenir les jeunes apiculteurs ;
3. Accentuer la recherche ;
4. Lancer les communes « Maya » ;
5. Imposer des mesures le long des routes régionales.

Concernant le plan MAYA de notre région, quatre communes du Parc Naturel se sont engagées dans le projet dès l'année passée. Il s'agit de Quiévrain, Honnelles, Frameries et Quévy. Prochainement, la commune de Dour en fera également partie.
Via le plan MAYA, ces communes s'engagent à réaliser des aménagements en faveur des abeilles (plantations de haies d'espèces mellifères, aménagements le long de voiries communales, ...) et à lutter de manière active contre leur diminution (suppression de l'utilisation de produits d'entretien nocifs à leur santé, de pesticides, ...).
Des échanges entre l'Administration Communale et les apiculteurs sont également prévus dans ce cadre.
Au sein de notre Parc Naturel, la section apicole des Hauts-Pays a pris le devant en contactant d'ores et déjà les administrations communales concernées et en provoquant les premiers échanges qui déboucheront prochainement sur la mise en place de ruchers communautaires.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples information sur le plan MAYA, vous pouvez télécharger le document suivant : http://environnement.wallonie.be/dnf/semarbre/Brochures/Brochure_maya_FR.pdf

Aménagement du territoire

L'équipe du Parc compte un nouvel employé !

En avril dernier, le Parc Naturel des Hauts-Pays a engagé un employé supplémentaire chargé des projets relatifs à l'aménagement du territoire.

Henri Catteau, Architecte du Paysage, aura pour principale mission de réaliser la charte paysagère du Parc.

Cette charte paysagère aura pour but de caractériser les paysages du Parc Naturel, de décrire leur évolution dans le temps ainsi que de pointer leurs atouts et faiblesses. De par cette identification, des objectifs seront définis afin de préserver, gérer et valoriser (ou même revaloriser) le paysage.

Une charte paysagère est donc un outil d'aide à la gestion du territoire, une sorte de « contrat » établi sur base volontaire en concertation avec les acteurs locaux. Réalisée à l'échelle du Parc Naturel, elle permet une gestion plus cohérente du paysage sur tout son territoire.

Henri Catteau
Employé au Parc Naturel
Axe : aménagement du territoire

Pédagogie

Nathalie Carazzai
Employée au Parc Naturel
Axe : sensibilisation et pédagogie

Les maternelles à l'honneur !

Depuis de nombreuses années, le Parc Naturel assure de nombreuses animations pédagogiques dans les écoles primaires de la région.

En septembre 2011, l'équipe du Parc s'est agrandie avec l'arrivée de Nathalie Carazzai.

L'offre pédagogique du Parc Naturel s'est alors encore développée via la création et la dispense d'animations ciblées pour les enfants de 3 à 5 ans.

Cinq thèmes sont proposés aux classes maternelles de la région et connaissent d'ores et déjà un franc succès : la forêt, l'énergie, les insectes et plus particulièrement l'abeille, l'eau et les déchets.

De plus, de nouvelles animations sont en préparation et seront proposées pour la rentrée de septembre.

Intéressée(s) ? Découvrez notre brochure pédagogique pour les 3 à 5 ans.
Brochure disponible à la Maison du Parc
24, rue des Jonquilles à 7387 – Onnezies
Contact au Parc Naturel : Nathalie Carazzai – Tel.: 065/46.09.38
E-mail : n.carazzai@pnhp.be

L'offre pédagogique continue à se développer pour les enfants du primaire !

Pour rappel, le Parc Naturel dispense des animations pédagogiques ciblées pour les classes de l'enseignement primaire et ce, dans les 65 écoles de son territoire.

Un large choix de 25 thèmes est actuellement proposé aux enseignant(e)s et l'ensemble de ce travail mené par le Parc Naturel permet à près de 3500 enfants d'être sensibilisés chaque année !

De plus, en vue de diversifier ce type d'activité, le Parc Naturel n'est jamais à court d'idées.

A titre d'exemple, il vient de finaliser un concours de dessins qu'il avait lancé dans les écoles primaires de la région du Parc.

Trois thématiques étaient concernées par ce concours : la nature, l'eau et l'énergie.

Félicitons à cette occasion les grands gagnants de cette activité, soit :

Ecole de Sars-la-Bruyère

Ecole de Quévy-le-Grand

Ecole de Fayt-le-Franc

Notons également que l'équipe pédagogique du Parc s'implique dans des projets à plus long terme tels que le projet « Moins de déchets dans mon école propre », projet mené dans quatre écoles de la Commune de Frameries, et le projet d' « Audit énergétique » réalisé au sein des écoles communales de Quévy-le-Grand et d'Audregnies.

P.S. : un zoom sur ces deux projets sera réalisé dans une prochaine édition du Journal du Parc.

Sensibilisation

Samedi 23 juin 2012 à Onnezies

Inauguration du Jardin au naturel et du Circuit du bocage du Parc Naturel

Bernard Paget, Président et le Conseil d'Administration du Parc Naturel des Hauts-Pays, ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leurs deux nouveaux outils didactiques : le Jardin au Naturel et son circuit du bocage.

Implanté au pied de la Maison du Parc, le Jardin au naturel permet d'expliquer différentes actions faciles à mettre en place chez soi au bénéfice de notre environnement.

Les multiples ateliers de ce Jardin au naturel vous seront présentés lors de l'inauguration : tour à hirondelles, mare, nichoirs, potager, compost,...

Vous pourrez également découvrir le Circuit du bocage venant en complément du Jardin au naturel.

Prenant son départ à la Maison du Parc Naturel et sillonnant les zones bocagères du village d'Onnezies, ce petit parcours familial vous informera sur tous les secrets du bocage : qu'est-ce qu'une haie, quels sont ses rôles, les vergers d'anciennes variétés, la faune et la flore du bocage, ...

Intéressée(s) ?
Rendez-vous le samedi 23 juin 2012 à la Maison du Parc Naturel des Hauts-Pays
24, rue des Jonquilles à 7387 – Onnezies
10H00 : découverte du Circuit du bocage ;
11H30 : présentation du Jardin au naturel suivi du verre de l'amitié.
Infos : Parc Naturel des Hauts-Pays - Tél. : 065/46.09.38 - E-mail : parcnaturel@pnhp.be

Découvrez le Parc Naturel des Hauts-Pays !

Si vous souhaitez en savoir plus sur tous les projets menés par l'équipe du Parc Naturel des Hauts-Pays, nous vous invitons à découvrir sa nouvelle brochure intitulée « les actions du Parc ».

Cette brochure est disponible gratuitement à la Maison du Parc Naturel (24, rue des Jonquilles à 7387 – Onnezies).

Elle est également téléchargeable sur le site Internet du Parc : http://www.pnhp.be (rubrique « publications »).

Siège administratif :
Parc Naturel des Haut-Pays
Rue des Jonquilles, 24
7387 Onnezies
Tél: 065/46 09 38
Fax: 065/ 75 58 48
www.pnhp.be

Rédaction : PNHP

Crédits photo : PNHP, H.Stievenart

Editeur responsable : B. PAGET

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la rédaction de ce numéro. Ne pas jeter sur la voie publique.

impression-haut-pays.be – impression-graphisme-webdesign

impression UV set sans dégagement de CO2 sur papier recyclé en partie, FFCS/PEFC certified forests.